



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 27 février 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil « fruits et légumes » de FranceAgriMer du 19 février 2013 : situation des marchés et mise en place du nouveau dispositif de rénovation du verger pour 2013/14

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées s'est réuni le 19 février 2013, sous la présidence de Patrick Trillon.

Un marché à deux vitesses pour les fruits et légumes d'hiver

Le marché des fruits et légumes connaît un hiver 2012/13 à deux vitesses. En fruits, la faiblesse des récoltes françaises (pommes, poires) ou italiennes (kiwi) permet un écoulement des produits régulier et des cours fermes. En légumes, la demande est au ralenti avec une certaine pression de l'offre, ce qui conduit à une baisse des cours en poireau, salade d'hiver, chou-fleur et endive.

Concernant la consommation, les quantités de fruits achetées par les ménages français en 2012 pour leur consommation à domicile ont enregistré une croissance de 5,1 % par rapport à 2011 (soit 0,1 % par rapport à la moyenne 2007/2011). Les achats de légumes ont représenté 8 tonnes pour 100 ménages, soit + 1,2 % par rapport à 2011 (- 1 % par rapport à la moyenne 2007/2011). Les achats de pommes de terre ont représenté 2,78 tonnes pour 100 ménages en 2012, soit + 8,8 % par rapport à 2011 (+ 3,5 % par rapport à la moyenne 2007/2011).

Quant au commerce extérieur, la France enregistre en 2012 un déficit record pour ses échanges globaux en fruits, légumes et pommes de terre à l'état frais : - 2,23 milliards d'euros. En moyenne, depuis dix ans, le déficit de la France augmente de 7 % chaque année.

Pour en savoir plus : *Note de conjoncture Fruits et légumes*, 19 février 2013, FranceAgriMer

La prospective en fruits et légumes : un outil au service de la filière

Un point d'information sur le travail de prospective mené, à la demande d'Interfel, sur la filière fruits et légumes a été proposé aux membres du Conseil. À cette occasion, le rapport qui détaille la méthode d'élaboration des cinq scénarios pour l'avenir de la filière fruits et légumes, a été remis aux professionnels.

Véritable outil au service de la filière fruits et légumes, ce travail de prospective a vocation à être largement partagé par l'ensemble des acteurs de la filière.

Rénovation du verger : un nouveau dispositif pour la campagne 2013/14

Cette mesure, ouverte à tous les arboriculteurs, vise à améliorer la compétitivité de la production française de fruits, à favoriser le maintien du potentiel de production et à conserver une arboriculture de qualité. Elle est mise en œuvre au travers d'une aide aux investissements de rénovation du verger, à partir de plants offrant les meilleures garanties aux niveaux technique, sanitaire et de variétés susceptibles de répondre aux attentes des consommateurs.

Compte tenu de l'expérience acquise au cours de la première année de gestion du dispositif, un nouveau dispositif concernant la mesure de rénovation du verger a été présenté aux membres du conseil.

Le Conseil a donné un avis favorable sur le projet de décision du directeur général de FranceAgriMer relative à la mise en œuvre par FranceAgriMer d'un programme relatif au financement de certaines dépenses de rénovation du verger. À cette occasion, le président Trillon a tenu à souligner qu'il resterait très attentif à la gestion de cette mesure et au montant de son enveloppe budgétaire.

Point sur le programme apicole communautaire 2013/2016

Un point sur le contexte réglementaire du programme apicole communautaire 2013/2016 a été présenté aux membres du Conseil (cadre juridique, calendrier,...).

Afin de respecter les exigences communautaires, le prochain programme apicole français triennal doit être présenté à la Commission européenne pour validation le 15 avril 2013 au plus tard. Ce programme est cofinancé par des crédits nationaux et des crédits communautaires. Le programme apicole représente un outil dans la mise en œuvre du plan de développement durable de l'apiculture, annoncé par le ministre en charge de l'Agriculture le 8 février dernier. Le prochain programme, qui débutera le 1^{er} septembre 2013, poursuivra trois objectifs principaux, élaborés en concertation avec les professionnels dans le cadre du Comité apicole de FranceAgriMer : protéger le cheptel, appuyer la filière dans son organisation et organiser la production.

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées se réunira le 9 avril 2013.

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

virginie.nicolet@franceagrimer.fr